

Logement étudiants, Le besoin d'une démarche globale non marchande

Par Charles Rossignol, fondateur de Log-etudiant.com

La question du logement des étudiants est lancinante en France. Des rapports parlementaires dénoncent régulièrement la pénurie qui affecte le marché de notre pays, accentuée par son attractivité internationale: la France constitue, après les États-Unis et le Royaume-Uni, la troisième destination mondiale pour les étudiants. Au bout du compte, ce sont 2,3 millions de jeunes qui poursuivront des études supérieures à la rentrée prochaine dans notre pays. Les projections démographiques sont en outre catégoriques, et elles assombrissent encore les perspectives: l'effectif actuel des étudiants sera de 7% plus nombreux en 2020, alourdissant le décalage entre l'offre et la demande.

Certes, une partie de ces jeunes continue de vivre chez leurs parents au cours de leurs études, allégeant le nombre de ceux pour quoi le logement sera un problème, mais ils ne constituent que la minorité: 60% des étudiants décohabitent après le baccalauréat, notamment pour se former loin de leur territoire d'origine: la demande s'élève à 1 500 000 places pour autant d'étudiants qui ne seront pas hébergés chez leurs parents. En face de cette demande, l'offre publique apporte une réponse bien faible dans un contexte économique difficile : moins d'un étudiant sur six trouvera là une solution à son problème. Certes, on se rappelle la promesse faite en 2011 par le gouvernement de l'époque de doubler le nombre de logements étudiants à l'horizon 2020 pour le porter à 680 000 unités... Nous sommes loin du compte et l'engagement n'a pas été tenu. Les gouvernements suivants se sont d'ailleurs gardés de le prendre de nouveau.

Au demeurant, le problème national, devient multi-local et pèse sur les collectivités, selon le fameux principe de subsidiarité...inversé: ce qui ne s'est pas résolu à l'échelon supérieur doit se résoudre à l'échelon de proximité. Les maires des villes universitaires ou des villes qui comptent des établissements d'enseignement supérieur prisés sont confrontés à des demandes pressantes d'hébergement, et à la satisfaction de séduire des jeunes succède vite la déconvenue de ne pouvoir les accueillir et de devoir les rejeter à l'extérieur, parfois très loin de leur lieu de formation. Paris vit ce dilemme -malgré des actions volontaires comme les 900 € euros offerts par la ville aux nouveaux étudiants qui emménagent dans la capitale. L'ensemble des autres capitales régionales et nombre de villes moyennes le connaissent aussi douloureusement, à leur mesure. On sait aussi que l'éloignement de son établissement d'enseignement, les mauvaises conditions d'hébergement, ou encore l'obligation de cumuler les boulots (jusqu'au temps complet) pénalisent lourdement l'étudiant et compromettent ses chances de réussite.

De plus, les chiffres annoncés ne peuvent tenir compte, faute d'études dans ce sens, du nombre croissant d'étudiants de qualité qui n'essayent même pas de chercher un logement et qui choisissent de prendre une orientation proche de chez eux par « dépit », quitte à l'abandonner en cours.

Dans ce contexte, c'est l'addition de solutions de nature différente qui peut seule résoudre le problème, sans distinction du privé et du public. A cet égard, les jeunes sont d'un pragmatisme total : ils sont prêts à user de moyens que les générations précédentes excluaient ou auxquels ils ne pensaient pas. Certes, louer dans une résidence pour étudiants ou un foyer reste un réflexe naturel, mais d'autres voies sont apparues : loger dans une résidence de



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Stéphy Déka - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

tourisme ou d'affaires, loger chez un particulier, recourir à la colocation, ou encore échanger des chambres entre étudiants. Bref, l'économie de partage et la solidarité s'imposent, dans ce domaine comme dans les autres domaines de la vie sociale.

Pour donner une vision panoramique aux étudiants sur ces offres, quelles que soient leur origine et leur nature, il fallait un site Internet dédié. C'est le service qu'apporte Log-etudiant.com. Il a été conçu avec deux préoccupations fortes : être le lieu de l'exhaustivité des offres et de leur diversité, et celui de la qualité et de la réassurance. En effet, à l'inquiétude de la recherche d'une solution s'ajoute vite chez les jeunes celle de trouver un logement qualifié, pour éviter les déceptions, sachant que l'essentiel des démarches se fait à distance, sans possibilité de maîtriser le risque.

Le site Log-etudiant.com rassemble tous les types d'offres, ouvert en particulier aux acteurs publics disposant de réponses souvent trop peu visibles des étudiants, et comportant bien sûr les grands apporteurs d'offres, tels que les résidences spécialisées, les CROUS, les bailleurs privés, les solutions d'échange. Log-etudiant.com est, de plus, fondé sur un modèle économique garantissant l'objectivité et la neutralité : la consultation comme l'apport d'annonces sont totalement gratuits, le site n'étant rétribué ni par les promoteurs ni par les étudiants.

D'autre part, le site est à haute valeur ajoutée. Chaque fiche résidence y est assortie d'un reportage, l'environnement du bien y est décrit pour avoir été exploré et les offres sont classées en fonction de critères discriminants tels que le degré de sécurité, l'accessibilité par les transports -avec la possibilité d'une géolocalisation et du calcul des itinéraires- ou encore la proximité de commerces.

Par la suite, le site a la volonté d'enrichir l'offre par des services précieux pour les étudiants, comme les offres de stage, de contrats d'alternance, de jobs étudiants, d'offres d'emploi au sortir de l'école, des informations juridiques gratuites, mais aussi des services bancaires ou assurantiels.

Log-etudiant.com, le site de logements étudiants qui va voir sur place

Lancé en mai 2015, Log-etudiant.com est un site internet multi-services, complètement indépendant, consacré à la recherche de logements étudiants en France. Son fondateur Charles Rossignol, ancien membre de l'équipe fondatrice d'EasyVoyage, est parti du constat que, face à la pénurie chronique de logements étudiants, rien n'était fait pour aider les jeunes et leurs parents dans leurs démarches.

L'ambition première du site est donc de proposer, en toute gratuité, une offre variée et exhaustive de solutions qui permettent l'accès au logement étudiant : les annonces de résidences étudiantes, la colocation, les annonces de particuliers et un service d'échange solidaire de chambres entre étudiants.

Le site s'engage à diffuser une information claire, avec un contenu rédigé par l'équipe. Les photos des résidences et de leur environnement sont également le fruit de leur propre enquête terrain. En effet, Log-etudiant.com a développé une démarche inédite d'évaluation des résidences étudiantes sur la base d'une grille de critères très précis. Les étudiants et leurs parents bénéficient ainsi d'informations comparatives objectives afin d'effectuer leur choix en toute connaissance de cause. En parallèle, les utilisateurs du site sont invités à donner leur avis au travers de commentaires et à noter les résidences étudiant du site.

www.log-etudiant.com

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Les images HD](#)
- [Toutes les informations sur Log-etudiant.com](#)



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Stéphy Déka - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>